

Le Journal du pasteur Théophile Rémy Frêne : à propos du manuscrit conservé par les Archives de l'Etat de Neuchâtel

Autor(en): **Dafflon, Alexandre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **109 (2006)**

PDF erstellt am: **17.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-550087>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A propos du manuscrit conservé par les Archives
de l'Etat de Neuchâtel

Le Journal du pasteur Théophile Rémy Frêne

Alexandre Dafflon

La présence en Pays de Neuchâtel des sept volumes in-octavo du *Journal* du pasteur Théophile Rémy Frêne s'explique, comme le relève André Bandelier dans son avant-propos à l'édition intégrale¹, par les lois et la logique de la généalogie. En effet, l'union, en 1778, de Marguerite-Isabelle Frêne (1759-1818), fille de notre auteur, avec le pasteur neuchâtelois Jonas de Gélieu (1740-1827), est le point de départ d'un enracinement en terre neuchâteloise de la descendance Frêne, alliée désormais à la prestigieuse lignée des Gélieu. Le rameau né de cette alliance hérite du pasteur de Tavannes une véritable culture de la correspondance privée et de l'écrit personnel, comme en témoignent divers fonds d'archives familiales conservés dans le Jura bernois et à Neuchâtel².

Isabelle Morel-de Gélieu (1779-1834), petite-fille de Frêne, transmet à sa fille, Cécile Bandelier-Morel (1802-1873), le manuscrit de son aïeul qui passa ensuite au frère de cette dernière, Charles-Ernest Morel (1808-1883), puis à sa fille Cécile (1840-1925). Au décès de cette dernière, le manuscrit échut à Cécile Daveau-Morel (née en 1887), mariée à Paris, qui fut la dernière détentrice du manuscrit avant son acquisition par l'Etat de Neuchâtel.

Les pérégrinations d'un manuscrit

Il n'est pas aisé de retracer les pérégrinations des volumes du *Journal* avant leur acquisition par l'Etat. Le manuscrit semble être passé en de multiples mains, soit confié à des membres de la parentèle Frêne, soit prêté ou communiqué à des personnes curieuses de son contenu et désireuses d'en tirer des extraits³. La circulation du manuscrit de mains en mains ne se fit pas sans risque pour la conservation intégrale des sept

volumes, comme l'attestent quelques documents conservés aux Archives de l'Etat de Neuchâtel.

A la fin des années 1920, les deux premiers volumes du manuscrit (années 1732 à 1775) étaient aux mains de Jacques Henriod⁴ et de ses sœurs, à Cormondrèche. Ces deux volumes séjournèrent ensuite en dépôt aux Archives de l'Etat de Neuchâtel pour consultation dès 1930, ceci par l'intermédiaire de Dorette Berthoud⁵. Puis, le 4 mars 1930, les deux volumes étaient remis en dépôt par l'archiviste cantonal neuchâtelois au bibliothécaire de l'Ecole cantonale de Porrentruy, Gustave Amweg⁶, pour consultation. Or, en 1947, après le décès d'Amweg, les deux volumes n'avaient toujours pas été restitués par Porrentruy aux Archives de l'Etat⁷. Après plusieurs rappels, en 1953, l'archiviste cantonal revint à la charge auprès du directeur de l'Ecole cantonale, faisant part de sa surprise: «J'avoue trouver étrange qu'après vingt-deux années et des démarches réitérées, il ne soit pas possible d'obtenir de votre établissement des nouvelles précises d'un document de valeur que nous avons confié pour consultation et dont nous sommes en droit de vous réclamer la restitution.»⁸ Dans sa réponse, le directeur de Porrentruy, rappelant le décès d'Amweg en 1944, déclinait toute responsabilité, rejetant la faute sur les Archives de l'Etat, coupables d'avoir prêté les deux volumes à une tierce personne sans les lui réclamer plus tôt. Il ajoutait: «Il n'est pas exclu que Madame Amweg, décédée, ait vendu le Journal de Frêne, comme elle a vendu d'autres volumes.»⁹ L'archiviste cantonal dut lire cette réponse avec effroi et s'empessa de réagir: «Si Gustave Amweg ou ses successeurs ont aliéné les documents en question – ce qui me paraît tout de même invraisemblable! – je considère que l'Ecole cantonale de Porrentruy doit tout entreprendre pour rentrer en leur possession et nous les restituer, faute de quoi nous la considérerions comme responsable du gros préjudice subi [...].»¹⁰ Les deux volumes restant introuvables à Porrentruy, l'archiviste cantonal usa des menaces: «[...] je ne peux me contenter des propositions que vous me faites d'entreprendre ailleurs des démarches pour savoir où auraient passé, éventuellement, après la mort de Gustave Amweg, les documents qui lui avaient été prêtés en tant que directeur de la bibliothèque de l'Ecole cantonale de Porrentruy. Je vous prie donc de m'indiquer quel délai vous est nécessaire pour faire dans les locaux de votre bibliothèque les recherches nécessaires pour retrouver le manuscrit. Ce délai passé, si le résultat de vos investigations est resté négatif, j'envisagerai d'autres moyens pour rentrer en possession de ces documents, car je ne saurais considérer comme prescrite une affaire de cette importance!»¹¹

Réponse laconique de Porrentruy: «Je proteste contre le ton de votre honorée du 21 courant et je vous informe que je n'ai pas de recherches à faire dans notre bibliothèque.»¹² L'épilogue de l'affaire fut apporté par l'archiviste cantonal neuchâtelois durant l'été 1953. Ayant mené sa

propre enquête, Alfred Schnegg avait en effet découvert qu'en 1937 Gustave Amweg avait restitué de lui-même à sa propriétaire les deux volumes manuscrits, sans en informer les Archives de l'Etat de Neuchâtel¹³. Avant de restituer les deux volumes, Amweg les avait également prêtés à l'un de ses correspondants, Florian Imer¹⁴ de La Neuveville¹⁵. En 1953 donc, les sept volumes se trouvaient à nouveau rassemblés, en sûreté, auprès d'une personne en Suisse.

Cet épisode quelque peu rocambolesque, qui suscita sans doute l'angoisse de l'archiviste neuchâtelois, mais qui illustre une pratique répandue du prêt de documents entre membres du petit monde des érudits régionaux, était désormais clos. Doit-on y voir l'expression d'une rivalité entre institutions du Jura et de Neuchâtel pour la possession ou du moins la jouissance durable du fameux manuscrit? Les preuves manquent pour l'affirmer, mais il apparaît que le long séjour des deux premiers volumes à Porrentruy irrita passablement leur propriétaire¹⁶.

Le « Journal » « devient » neuchâtelois

C'est au printemps 1955 que les sept volumes du *Journal* de Frêne entrèrent dans les collections des Archives de l'Etat de Neuchâtel, avec l'appui financier des descendants du célèbre pasteur. Sans doute conçue d'assez longue date par ces derniers et conduite avec tact, l'acquisition du manuscrit fut proposée à l'archiviste cantonal par le professeur Jacques Henriod au nom de sa cousine Daveau-Morel¹⁷. Dans une petite note de présentation, Henriod citait les fragments neuchâtelois publiés autrefois par le *Musée neuchâtelois*, mais précisait que ces morceaux choisis «sont loin d'être tout ce qu'on pourrait tirer du *Journal* sur ce sujet»¹⁸. De son côté, Cécile Daveau-Morel exprimait son souhait de voir aboutir sa proposition: «Désirant que ces livres restent en terre neuchâteloise, à laquelle je reste très attachée, je suis heureuse de penser que les personnes s'intéressant encore à cette vie d'autrefois pourront venir consulter ces volumes.»¹⁹

L'affaire fut rapidement menée puisque, le 9 juin 1955, le chef du Département de l'Instruction publique, Gaston Clottu²⁰, informait l'archiviste cantonal de l'accord du Conseil d'Etat quant à l'acquisition du manuscrit dans son intégralité, le prix d'achat étant pris en charge moitié par l'Etat, moitié par les descendants de Frêne. Au nom du gouvernement neuchâtelois, Gaston Clottu exprima sa reconnaissance à Jacques Henriod et aux descendants neuchâtelois du pasteur, ajoutant: «Nous sommes heureux que, par ce concours de plusieurs bonnes volontés, nos archives cantonales se trouvent enrichies d'un document présentant une valeur reconnue pour notre histoire régionale.»²¹

Après leur acquisition, les sept volumes furent placés sous la garde vigilante de l'archiviste cantonal. Alfred Schnegg, sans doute prévenu par son expérience passée, finit par refuser toute sortie des précieux manuscrits, comme l'indique un courrier de 1973: «Le document ayant assez voyagé, je désire qu'il ne quitte plus notre dépôt.»²² Les exigences de la conservation prenaient désormais le dessus sur la curiosité des amateurs et sur le confort des érudits.

La restauration du manuscrit (1996-2000)

Ces exigences prirent une actualité nouvelle après l'aboutissement en 1993 de la magistrale édition intégrale du *Journal*. L'avant-propos de cette édition présente une photographie des sept volumes du *Journal* dans leur état au début des années 1990, état physique qui reflétait la longue pérégrination du manuscrit depuis la mort de son auteur²³. La publicité donnée au document par son édition intégrale fit prendre conscience aux archivistes de la nécessité de mieux protéger le document original et de mettre en œuvre une restauration complète des volumes reliés. De 1996 à 2000, les Archives de l'Etat de Neuchâtel confièrent cette entreprise à l'Atelier de restauration Martin Strebel de Hunzenschwil (AG).

Les dossiers de restauration²⁴ rendus par l'Atelier Strebel, accompagnés de prises de vue avant et après restauration, établissaient un constat pour chaque volume du *Journal*. D'une manière générale, les volumes présentaient les dommages inhérents au vieillissement des matériaux originaux ou ajoutés, aux manipulations répétées, aux transfèrements fréquents, au rangement dans un environnement peu propice à la conservation, etc. On relevait ainsi la dégradation des dos et des plats des reliures, la déchirure des couvertures, l'usure des coins de plats, le relâchement des coutures laissant libres certains cahiers, etc. Le restaurateur notait cependant le bon état chimique des matériaux de reliure et du papier, à l'exception du premier volume qui nécessita un traitement humide.

Les mesures prises avaient pour objectif de rétablir la solidité des volumes en respectant les normes de conservation préventive et les méthodes anciennes de fabrication. Le restaurateur procéda donc au démontage des volumes, puis à leur remontage avec renforcement des coutures, des plats détériorés et des dos déchirés, et stabilisation du corps du livre. L'un des principes d'intervention était de remplacer le moins d'éléments possibles, lorsque les matériaux d'origine pouvaient être simplement renforcés. Chaque volume restauré fut enfin renfermé dans une boîte de carton neutre fabriquée à ses dimensions, élément qui devait désormais protéger plus efficacement le manuscrit.

Au cours de l'opération, deux observations du restaurateur méritent d'être mentionnées ici. D'une part, lors du démontage du corps du cinquième volume, Martin Strebel retrouva trois nerfs complets dans le plat inférieur présentant 6 à 10 millimètres de décalage avec les nerfs actuels. Ces trois nerfs indiquaient l'existence d'une autre reliure à une époque précédente. Le restaurateur ne concluait pas toutefois que ces trois nerfs correspondaient à une reliure d'origine. En revanche, sur les autres volumes du manuscrit, aucune observation de cet ordre n'était relevée.

Enfin, s'agissant du septième volume, le restaurateur signalait la présence d'une couverture de dos en parchemin, matériau contrastant avec les couvertures des six autres volumes consistant en papier peint. Martin Strebel, considérant que la couverture de parchemin provenait d'une précédente restauration, «réablit» une couverture identique à celle des autres volumes, fabriquée par copie sur papier non acide²⁵.

Près de deux siècles après la disparition du pasteur, le manuscrit du *Journal de ma vie* se trouvait ainsi dans un état de conservation amélioré et bénéficiait de la vigilance des archivistes. En avril 2003, grâce à la découverte de Pierre-Olivier Lécho et Jean-Daniel Morerod dans les Archives de la Vénérable Classe des pasteurs de l'Erguël²⁶, un feuillet perdu du *Journal de ma vie* fut édité et déposé aux Archives de l'Etat de Neuchâtel aux côtés des sept volumes restaurés²⁷. Preuve qu'un manuscrit étudié par des générations d'érudits et édité avec rigueur dans son intégralité garde encore certains de ses «secrets» pour les générations à venir.

Alexandre Dafflon est historien et archiviste cantonal à Neuchâtel.

NOTES

¹ BANDELIER André, «Avant-propos», p. 9-10.

² Les Archives Morel et Bandelier (Archives municipales de Corgémont) et le Fonds Henriod de Géliou (AEN) témoignent, entre autres fonds, de cette culture de l'écrit personnel dans la descendance Frêne.

³ Parmi lesquelles citons Xavier Kohler (1823-1891), Armand DuPasquier (1869-1946), André Bovet (1890-1950), Dorette Berthoud (cf. *infra*), etc. Des copies manuscrites d'extraits du *Journal* se multipliaient donc. A noter qu'en 1947, la Bibliothèque de la Ville de Neuchâtel faisait paraître dans le *Musée neuchâtelois* une annonce concernant des travaux inédits d'Edouard Béguelin (1869-1945), professeur de droit à l'Université de Neuchâtel, sur le *Journal* de Frêne, travaux qui avaient disparu des papiers laissés à sa mort (*Musée neuchâtelois*, 1947, p. 112).

⁴ Jacques Henriod (1887-1966), descendant du pasteur Frêne par son arrière-grand-père maternel Bernard de Gélieu (1798-1879), théologien et pasteur (1914). Licencié ès Lettres classiques, il enseigna à l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel de 1925 à 1952.

⁵ Dorette Berthoud (1888-1975), journaliste, critique littéraire et auteur de romans, nouvelles et ouvrages d'histoire.

⁶ Gustave Amweg (1874-1944), professeur de français et d'histoire à l'Ecole cantonale de Porrentruy (1907-1939), bibliothécaire dans la même école dès 1923.

⁷ Louis Thévenaz, lettre au directeur de la bibliothèque de l'Ecole cantonale de Porrentruy, Neuchâtel, 20 octobre 1947, AEN, dossier Frêne.

⁸ Alfred Schnegg, lettre au directeur de l'Ecole cantonale de Porrentruy, 12 janvier 1953, AEN, dossier Frêne.

⁹ Fritz Widmer, lettre à Alfred Schnegg, Porrentruy, 13 janvier 1953, AEN, dossier Frêne.

¹⁰ Alfred Schnegg, lettre au directeur de l'Ecole cantonale de Porrentruy, Neuchâtel, 16 janvier 1953, AEN, dossier Frêne.

¹¹ Alfred Schnegg, lettre au directeur de l'Ecole cantonale de Porrentruy, Neuchâtel, 21 janvier 1953, AEN, dossier Frêne.

¹² Fritz Widmer, lettre à Alfred Schnegg, Porrentruy, 22 janvier 1953, AEN, dossier Frêne.

¹³ Alfred Schnegg, lettre au directeur de l'Ecole cantonale de Porrentruy, Neuchâtel, 29 juillet 1953, AEN, dossier Frêne.

¹⁴ Florian Imer (1898-1981), avocat, préfet et président du tribunal de La Neuveville (1926-1933), juge à la Cour d'appel du Canton de Berne (1933-1968), auteur d'ouvrages et articles historiques.

¹⁵ Gustave Amweg, lettre à Florian Imer, Porrentruy, 18 juillet 1936, AEN, dossier Frêne (avec mention: *trouvé dans le volume 6 du Journal*, 1967, C.).

¹⁶ Jacques Henriod, lettre à Alfred Schnegg, Neuchâtel, 30 janvier 1953, AEN, dossier Frêne.

¹⁷ Jacques Henriod avait lui-même beaucoup travaillé sur le manuscrit, retranscrivant des passages et établissant un index des noms cités. Au début de 1953, il indiquait déjà à l'archiviste cantonal son souhait d'acquérir le manuscrit propriété de sa cousine parisienne.

¹⁸ Jacques Henriod, note manuscrite à propos du *Journal* du pasteur Frêne, sans date [1955], AEN, dossier Frêne.

¹⁹ Cécile Daveau-Morel, lettre à l'archiviste cantonal Alfred Schnegg, Paris, 31 mai 1955, AEN, dossier Frêne.

²⁰ Gaston Clottu (1912-1995), avocat et notaire, conseiller d'Etat (1953-1969), chef du Département de l'Instruction publique, puis de celui de l'Intérieur.

²¹ Gaston Clottu, lettre à Jacques Henriod, Neuchâtel, 20 juin 1955, AEN, dossier Frêne.

²² Alfred Schnegg, lettre à André Rais, Neuchâtel, 11 octobre 1973, AEN, dossier Frêne.

²³ *Ibid.*, p. 10.

²⁴ AEN, restauration de documents, 7 dossiers de restauration du *Journal de ma vie* de Théophile Rémy Frêne, juin 1996-mars 2000.

²⁵ L'hypothèse d'une première restauration du volume VII de Strebel n'est pas reprise par Pierre-Olivier Léchet et Jean-Daniel Morerod, pour qui la couverture de parchemin serait originale, mais postérieure à la mort du pasteur Frêne. Cette dernière hypothèse nous semble la bonne et, dans ce cas, le «rétablissement» d'une couverture identique aux six autres volumes ne se justifierait pas pleinement (cf. LÉCHOT et MOREROD, «Le fameux Rengger»).

²⁶ Déposées aux Archives municipales de Corgémont.

²⁷ LÉCHOT et MOREROD, «Le fameux Rengger».